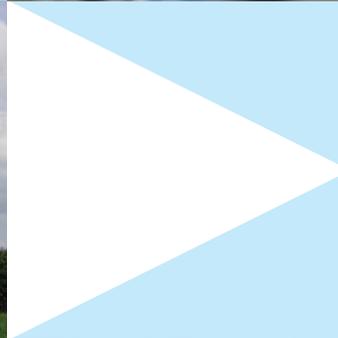
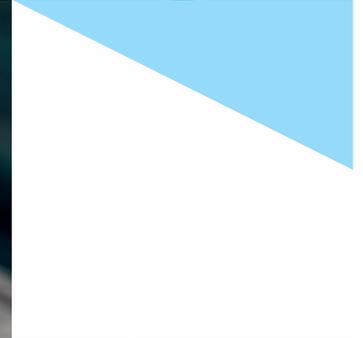
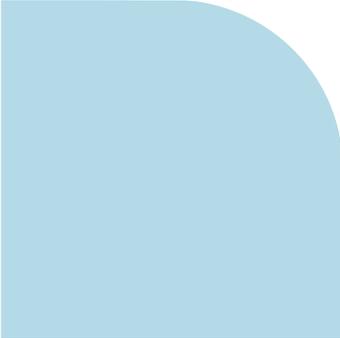


TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

PÉRIMÈTRE LE BONHOMME





VOTRE COMMISSION LOCALE

CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE LE BONHOMME

Domaine : Eau Potable

Intégration du périmètre : 01.01.2025

Membre du SDEA depuis 01.01.2025

Nombre de communes : 1

Nombre de délégués : 1

Vos usagers

- > 265 abonnés
- > 630 habitants desservis

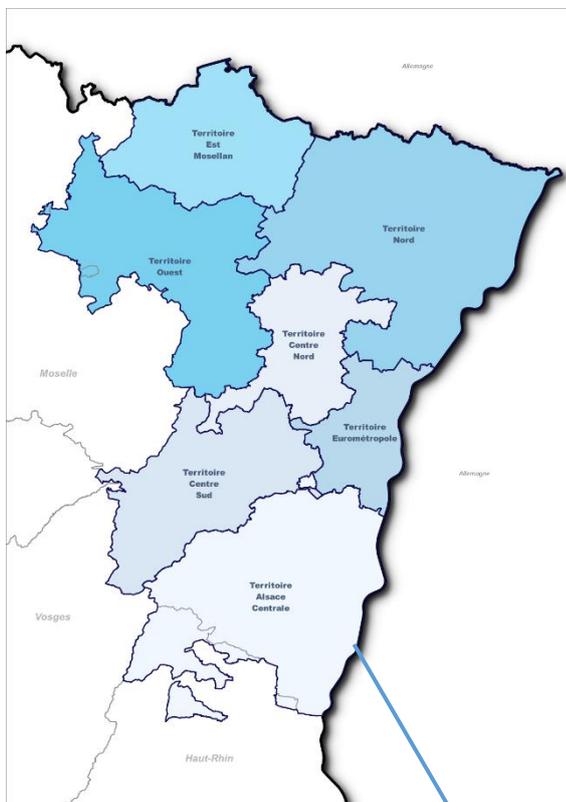
Vos volumes

- > 21648 m³ consommés
- > 34 m³ consommés/habitant
- > 81 m³ consommés/abonné

Les Gros Consommateurs :

Territoire : TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

Centre et Antenne de rattachement : Benfeld, Sigolsheim





LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE

M. Pascal MAURER

La période 2021-2024 n'a pas été un long fleuve tranquille, et des dimensions nouvelles aux impacts significatifs ont nécessité des ajustements permanents de notre action et conduit à une mobilisation d'autant plus soutenue des élus et équipes du SDEA, sans oublier bien sûr la contribution déterminante de nos partenaires. 6 facteurs principaux nous ont impactés, à savoir :

- 1) **L'accélération du changement climatique et ses effets**, conduisant à faire face à une multiplication considérable des situations de gestion de crises, en matière d'inondation, d'incendie ou de ruptures de canalisations en période estivale.
- 2) **L'accélération de la perte de biodiversité**, qui nous oblige à repenser en profondeur, tant l'exercice de nos compétences que nos pratiques métiers, et notamment aller plus loin autour des solutions fondées sur la nature.
- 3) **Le renforcement et l'extension du champ des contraintes réglementaires**, tant sur la distribution de l'eau que sur la question de la conformité des systèmes d'assainissement unitaires, ou encore sur l'ambition de l'auto-suffisance énergétique.
- 4) **L'accélération de la transformation numérique et technologique** pour adapter notre outil de gestion intégrée, sans oublier le déploiement progressif de l'intelligence artificielle sur des outils prédictifs et de gestion de la donnée.
- 5) **Les profondes mutations sociétales en cours**, accompagnées dans le monde du travail de problèmes inédits de recrutement et de turn-over.
- 6) **L'effet ciseau budgétaire accru entre la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières, la forte inflation d'une part, et la baisse tendancielle des volumes consommés et des subventions d'autre part.**

Nos réponses aux défis et enjeux territoriaux dans nos 4 domaines de compétences Eau, Assainissement, Grand Cycle de l'Eau, Gestion des Eaux Pluviales sont nombreuses et ont fait l'objet d'une restitution synthétique par le Président lors de l'Assemblée Générale du SDEA le 17 décembre dernier.

Le rapport annuel du périmètre est par ailleurs l'illustration locale de l'engagement des élus au sein de la commission locale, pour répondre à ces défis et pour assurer une gestion publique locale d'excellence durable du cycle de l'eau au service des territoires, de l'intérêt général et des générations futures.





VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **452** m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **130** m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **28** %
- Volume prélevé journalier de pointe : m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : %
- **0** puits
- **3** source(s)
- **1** réservoir(s) (capacité totale de stockage : 400 m³)
- **0** station(s) de traitement
- **1** unité(s) de désinfection
- **7,696** km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : **280** m³
- Autonomie réservoir en moyenne : **0,5** jour(s)
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : h

Indicateurs de performance	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	93
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	60 %



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : 1

Nitrates (mg/l) : 3.7

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2022	2023	2024
Taux de conformité microbiologique	%	%	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total			20
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes			0
Taux de conformité physico-chimique	%	%	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total			1
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes			0



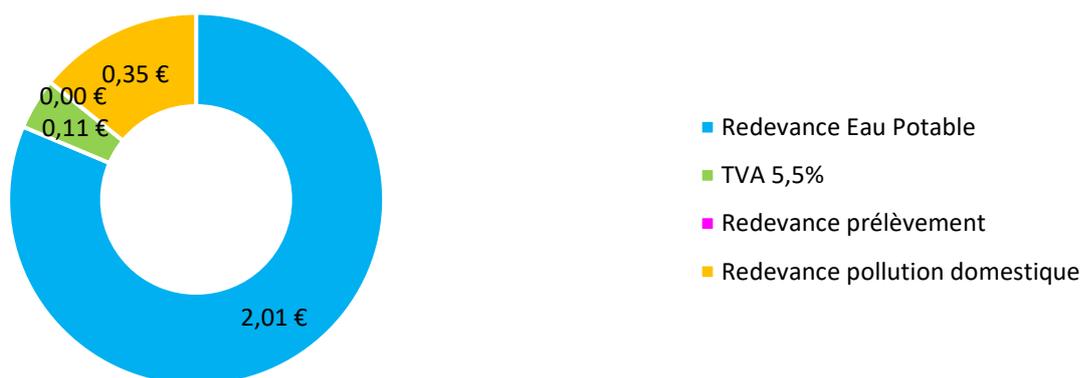
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

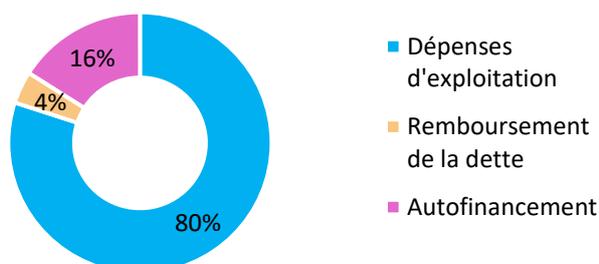
Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **14 €HT/an**
- Part variable : **1,5 €HT le m³**
- Redevance eau potable du périmètre : **2,01 €HT par m³ pour 120 m³**
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,07 €TTC par m³ pour 120 m³**

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

NC factures émises dans l'année

Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'eau





Montant des investissements



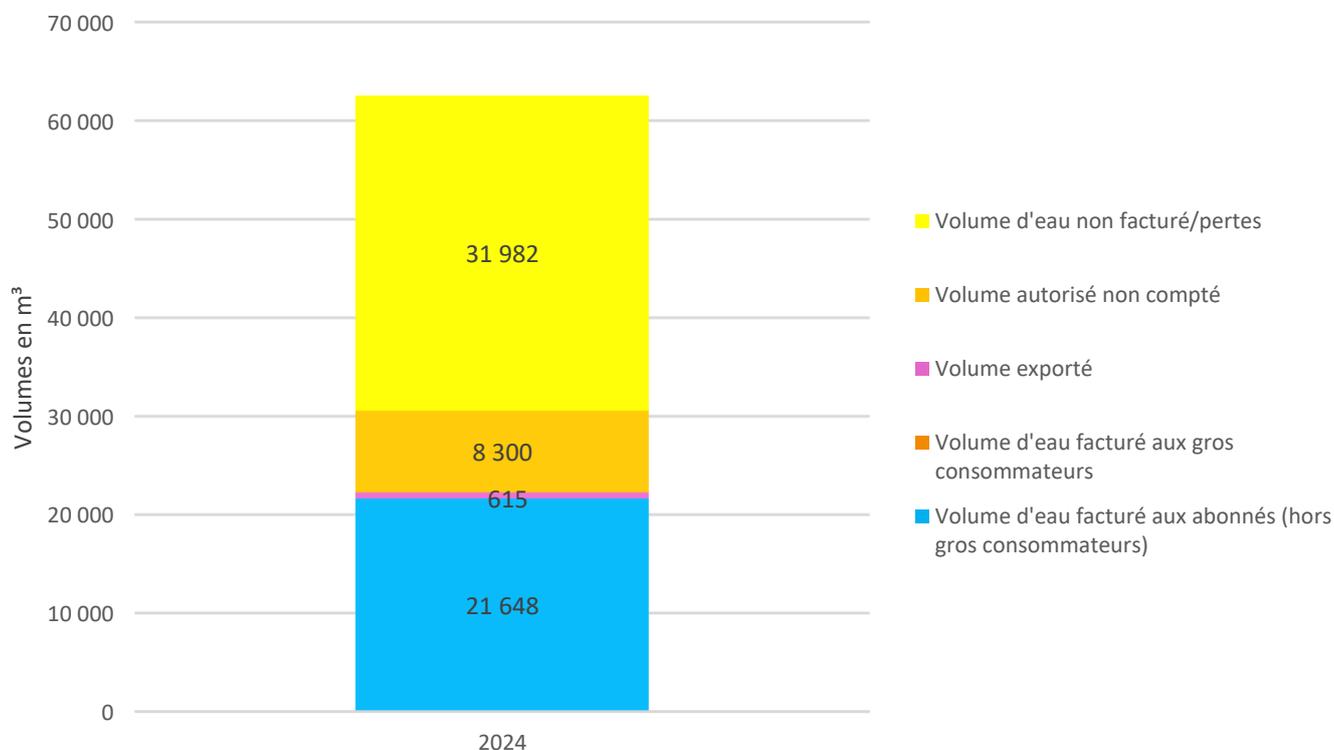
Indicateurs financiers	2022	2023	2024
Durée d'extinction de la dette de la collectivité			0,3 an
Capital restant dû			3 911 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente			ND
Montant des actions de solidarité			
Taux de réclamations global			0,06 ‰

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

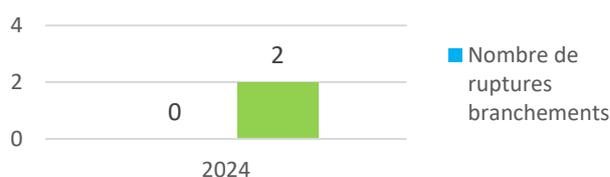
PRODUCTION - VENTES



INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2024
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	2 j
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	7,55‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2024	0,26
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (*)
2024	12,03

NOMBRE DE RUPTURES
REPAREES



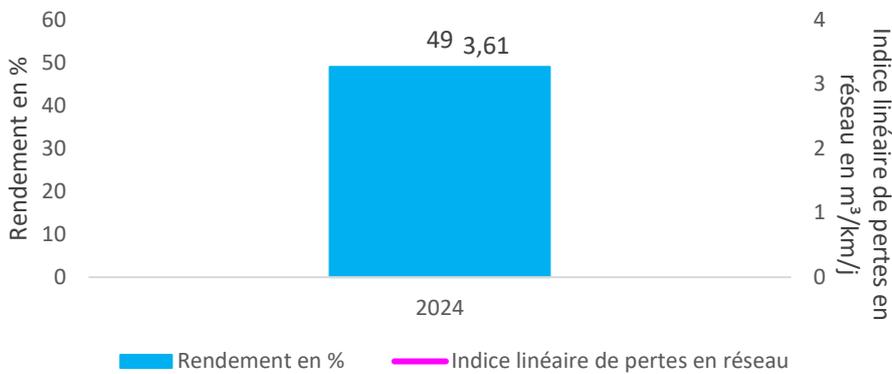
APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 36 appareils
- / réparations sur les poteaux d'incendie
- / remplacements

PARC DE COMPTEURS

- / nombre total de compteurs
- / compteurs remplacés, soit % du parc
- / % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX



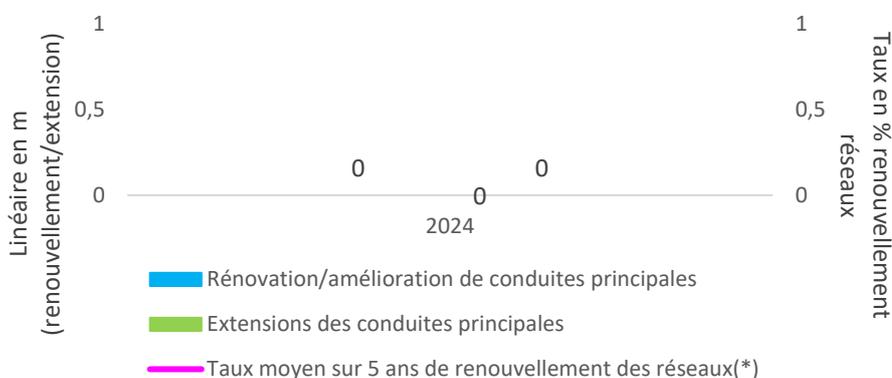


LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

réalisation d'une étude de vulnérabilité avec rapport d'un hydrogéologue, et mise en place du périmètre de protection (24 575 €)
Réflexion sur la ressource en eau au niveau intercommunal (Etude IRH)
Achat du terrain du captage GUILLEMAIN (15 513 €)
Agencement et aménagement de terrains (protection des captages) (15 000 €)
Constructions (échelle, garde-corps et rampe d'escalier inox nouveau réservoir) (8 000 €)
Matériel spécifique d'exploitation (changements de conduite ou réfection au besoin)
Travaux sur les regards et recaptage de drain (30 000 €)

EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



En novembre 2016, l'Agence Régionale de Santé avait demandé à la commune de :

- Réaliser une révision complète de la Déclaration d'Utilité Publique pour les trois sources communales afin d'actualiser les prescriptions et redéfinir l'emprise du périmètre de protection immédiate de la source Guillemain
- Réaliser une étude globale sur le rendement / résorption des fuites et le traitement de l'agressivité de l'eau. Ainsi, concernant le périmètre de protection - révision de la D.U.P., il y a lieu tout d'abord de réaliser une étude de vulnérabilité et de recueillir l'avis d'un l'hydrogéologue agréé. Les documents concernant le lancement du marché public, pour rechercher un prestataire, ont été préparés par le SATEP. Le chiffrage prévisionnel du SATEP pour la phase technique est de 13.400 euros HT (11.400 € HT pour l'étude de vulnérabilité et 2 000 € HT pour l'avis de l'hydrogéologue). Une subvention de 50 % sera reçue par l'agence de l'eau Rhin-Meuse. La société ARTELIA a été retenue pour effectuer ladite étude en date du 18 septembre 2017 pour un montant de 7.900 € H.T. A ce jour, l'étude de vulnérabilité des sources a été reçue après détections complémentaires des drains. L'hydrogéologue a été nommée pour un montant de 1.342,67 € HT. Des travaux complémentaires de recaptage de drain (l'eau ayant été dévié de ce drain), de rehausse, de mise en place de capot Inox avec serrure et de crépine sur les deux regards de captage de la source GUILLEMAIN doivent être réalisés courant 2024 chiffrés à hauteur de 22 524,00 €, avant l'avis définitif de l'hydrogéologue.
- Concernant le rendement et la résorption de fuite, le SDEA continuera les campagnes de recherches de fuites annuelles afin de les déceler et de pouvoir les réparer le plus rapidement possible.
Concernant le traitement de l'agressivité de l'eau, ce sera vu ultérieurement.

**VOTRE ACTUALITÉ****ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR**

La commune du Bonhomme a décidé de transférer sa compétence eau potable au SDEA au 01.01.2025. L'année 2025 permettra au SDEA de s'approprier le fonctionnement du réseau et des ouvrages afin de proposer, en concertation avec la commune, les actions d'améliorations nécessaires pour les années à venir.

AUTRES INFORMATIONS

/

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

/



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

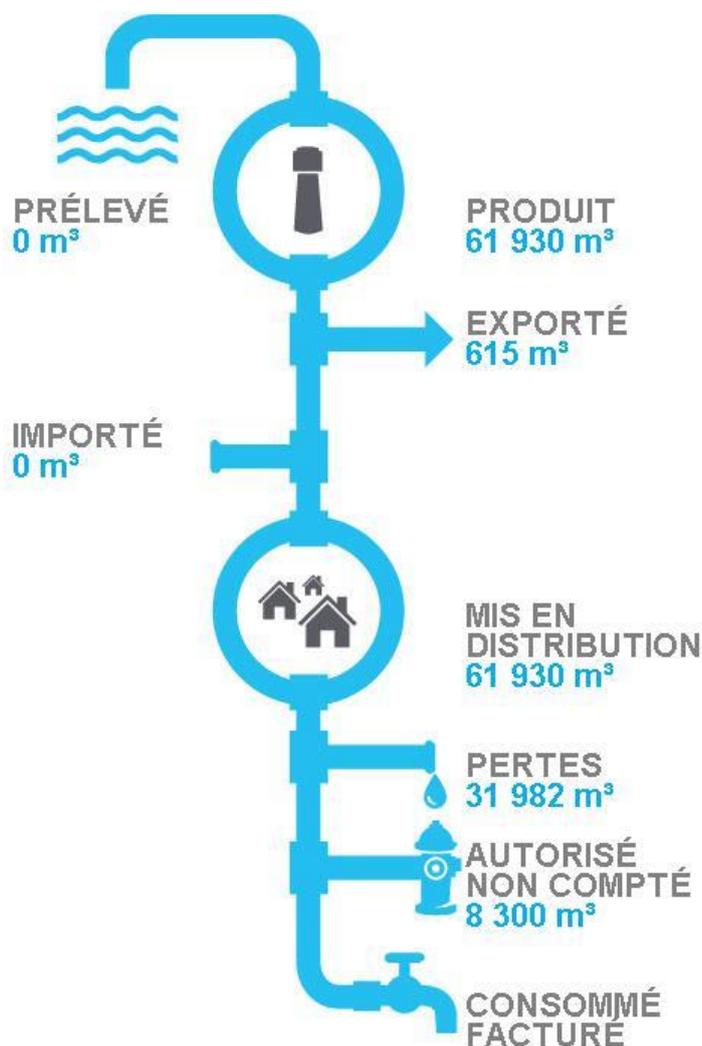
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul : Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul : Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul : Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux - Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.



ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.





Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	630
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2024)	1,97 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	2 j
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	20
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	1
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	93
P104.3	Rendement du réseau de distribution	49 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	12,03 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	3,61 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60 %
P109.0	Montant des actions de solidarité	€/m ³
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	7,55 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,3 an
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (*)	ND
P155.1	Taux de réclamations	0,06 ‰

* ce taux est issu des recettes concernant l'année 2022, y compris émises en 2023, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2023



ZONE DE DISTRIBUTION : LE BONHOMME

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 749 personnes sur 1 commune (BONHOMME (LE)). Le responsable des installations est : « SYND. EAUX ET ASS. ALSACE MOSELLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYND. EAUX ET ASS. ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau depuis le 1er janvier 2025.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **90 %**
Valeur maxi : **1 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **3,15 mg/L**
Valeur maxi : **3,2 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **189**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 mg/L**
Valeur maxi : **0 mg/L**

Quelques conseils

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **1,1 °f**
Valeur maxi : **1,2 °f**

ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Eau agressive

Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **4**
Valeur maxi : **4**

Édité le 22/02/2025

UDI 068001158

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>